

Les lettres clefs

Consultation de base	G(S)	29,60
Bébé J 8 M9 M24 (Remplir le carnet de santé)*	COE	55,20
Enfant suivi risque obésité (3-12 ans. 2 fois/an)* / ***	CSO	55,20
Adolescente Contraception Prévention (1 consult. de 15 à 18 ans)* / ***	CCP	55,20
Acte ponctuel de consultant (sur envoi explicite du MTT)	APC	57,60

Les actes avec majoration

Acte coordonné (soins itératifs sur envoi MTT)	G(S)+MCG	34,60
Enfant 0 à 6 ans (jusqu'à l'anniversaire + remplir carnet de santé)	G(S)+MEG	34,60
Suite d'hospitalisation pour pathologie chronique (1 fois dans le mois suivant la sortie)**	G(S)+MSH	57,20
Suite d'hospitalisation pour insuffisance cardiaque (1 fois dans les 2 mois suivant la sortie)**	G(S)+MIC	57,20
Consultation initiale d'information cancer ou patho.neurodégénérative ***	G(S)+MIS	59,60
Consultation initiale d'information VIH***	G(S)+PIV	59,60
Envoi en urgence au spécialiste (RDV sous 48h)*	G(S)+MUT	34,60
MTT recevant en urgence son patient à la demande du centre de régulation*, **	G(S)+MRT	44,60

Les actes de nuits et jours fériés (cabinet)

20h à 24h et 6h à 8h (appel après 19h, acte après 20h)	G(S)+N	64,60
0h à 6h	G(S)+MM	69,60
Dimanche et jours fériés (actes urgents seulement)	G(S)+F	48,66

L'électrocardiogramme

Electrocardiogramme au cabinet	G(S)+DEQP003	43,86
Electrocardiogramme en visite	VG(S) + MD + DEQP003 + YYYY490	63,46

Les brûlures (nettoyage ou pansement)

Brûlure < 10 cm2 de surface	K9	17,28
Brûlures < 10 cm2 face ou mains	K9 + 1/2 K9	25,92
Brûlure > 10% de la surface du corps	K16	30,72
Brûlure > 10% de la surface du corps face ou mains	K16 + 1/2 K16	46,08

* Tarif opposable - ** Médecin traitant uniquement
 *** Anonymisation : cotez **MTX** pour MIS et PIV, et **CCX** pour CSO et CCP

Bien rédiger une feuille de soins papier

Exemple de facturation d'un frottis
 Attention, cet exemple est une exception à la règle de non cumul de G(s) ou V(s) avec un acte technique

accès direct spécifique

urgence

hors résidence habituelle

médecin traitant remplacé

accès hors coordination

ACTES EFFECTUES (à remplir par le médecin)

dates des actes	codes des actes	activité	C.CS Général V.VS V.VS	autres actes (K, CCX, F, J) éléments de tarification CCAM	montant des honoraires facturés	dépass.	frais de déplacement	
							I.D.	I.K.
							M.D.	nbre
								montant
02012018	J K H D 0 0 1	1	GS		29,60			
02012018					12,46			
J J M M A A A A								
J J M M A A A A								

↓

Un code par ligne
Date sur chaque
ligne

↓

Un code par ligne
et code sur 7
caractères

↓

Activité 1 (vous
êtes l'effecteur)

↓

Frais de
déplacement
ID+/- IK

↓

MONTANT TOTAL
en euros (1+2+3)

42,06

↓

L'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire

↓

L'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire

PAIEMENT (à remplir par le médecin)



Votre organisme de formation
 continue agréé ANDPC.
www.mgform.org



Votre serveur professionnel dédié
 télétransmission et messagerie.
www.medsyn.fr



Votre association de gestion
 agréée.
www.france-aga.org

Adhérez à MG France !

- Etre adhérent, c'est disposer
- d'informations dédiées locales ou nationales sur l'actualité de notre profession, nos droits, etc.
 - d'un organisme de formation dédié : MG Form.
 - d'une association de gestion agréée : France AGA (sur inscription).
 - d'un service de télétransmission et de messagerie : Medsyn (sur inscription).

- Etre adhérent, c'est être accompagné et protégé
- hotline dédiée.
 - soutien juridique individuel.

- Etre adhérent, c'est participer
- vous participez aux débats du syndicat sur les priorités de notre profession.
 - vous représentez MG France dans les instances paritaires locales, aux élections, etc.



Cotation pratique
 du spécialiste en médecine générale



[l'antisèche]



FRANCE
 DOM
 Secteur 1 - 1er janvier 2018

◆ Sutures et petite chirurgie

Parage - suture plaie superficielle de la face < 3 cm	QAJA013 + M	58,23	P-S-F
Parage - suture plaie superficielle de la face de 3 à 10 cm	QAJA005 + M	101,33	P-S-F
Parage - suture plaie superficielle de la face > 10 cm	QAJA002 + M	109,83	P-S-F
Parage - suture plaie superficielle < 3 cm	QZJA002 + M	52,40	P-S-F
Parage - suture plaie superficielle de 3 à 10 cm	QZJA017 + M	78,64	P-S-F
Parage - suture plaie superficielle > 10 cm	QZJA015 + M	88,56	P-S-F
Incision ou excision d'un panaris superficiel	MJPA010	38,29	P-S-F
Excision d'une thrombose hémorroïdaire	EGFA007	62,70	P-S-F
Tamponnement nasal antérieur	GABD002 + M	54,60	P-S-F

◆ Infiltrations

Infiltration articulation membre supérieur	MZLB001	26,13	
Infiltration du nerf médian dans le canal carpien	AHLB006	29,48	
Infiltration articulation vertébrale postérieure	LHLB001	34,17	
Infiltration articulation membre inférieur	NZLB001	30,82	
Évacuation collection articulaire du membre inférieur	NZJB001	60,30	P-S-F

◆ Gynécologie

Pose d'un DIU	JKLD001	38,40	
Changement d'un DIU	JKKD001	38,40	
Ablation ou changement d'implant sous cutané	QZGA002	41,80	
Frottis	G(S) + JKHD001	42,06	

◆ Nourrisson

Dépistage de surdit� avant 3 ans	CDRP002	48,51	
Examen de la vision binoculaire	BLQP010	25,32	
Cumul d�pistage surdit� et examen vision	CDRP002 + 1/2 BLQP010	61,17	

◆ Traumatologie

Contention orthop�dique fracture clavicule	MADP001 + M	68,68	P-S-F
R�duction orthop�dique luxation scapulo-hum�rale	MEEP002 + M	66,58	P-S-F
R�duction orthop�dique pronation douloureuse coude	MFEP001	31,35	P-S-F
Contention souple d'une articulation membre sup.	MZMP001 + M	58,23	P-S-F
Attelle de posture ou mobilisation poignet et/ou main	MGMP001	44,89	P-S-F
Confection d'attelle posture ou mobilisation genou	NFMP002	47,57	P-S-F
Attelle de posture ou de mobilisation de la cheville	NGMP002	40,87	P-S-F
Contention souple du genou	NFMP001 + M	68,68	P-S-F
Contention souple cheville et/ou pied, ou semelle pl�tr�e	NGMP001 + M	47,78	P-S-F

◆ Dermatologie

Ex�rese d'un naevus ou tumeur maligne < 5cm2	QZFA036 + FSD	68,80	P-S-F
Ablation d'un corps �tranger superficiel peau (visage et main)	QAGA003	47,50	P-S-F

◆ Pneumologie

Spirom�trie standard avec enregistrement	GLQP012	40,28	
--	---------	-------	--

◆ D pression

�valuation de d�pression par l'�chelle de Hamilton (Une fois par an)	ALQP003	69,12	
--	---------	-------	--

◆ D tresse

Traitement de 1er recours n�cessitant des actes techniques (perfusion, O2, r�animation) et une pr�sence prolong�e	YYYY010 + M	74,88	P-S-F
---	-------------	-------	-------

◆ Majorations Urgences

Majoration : 20h � 24h	P	35
Majoration : 00h � 08h	S	40
Majoration : dimanche ou jour f�ri�	F	19,06
Majoration : urgence au cabinet	M	26,88



Les r gles CCAM

- Chaque code CCAM doit  tre inscrit sur une ligne distincte.
- G(S) et VG(S) ne sont pas cumulables avec un acte technique, sauf ECG, frottis ou biopsie cutan e.
- Si plusieurs actes sont effectu s en CCAM, le second est cot    50 % et les suivants   0.
- La mention M apr s le code signale les actes pouvant b n ficier d'une majoration d'urgence. Indiquez M en colonne «El ments de tarification CCAM»
La majoration M n'est valable qu'en cabinet.
- Hors garde, le d placement se cote ID et les majorations nuit, dimanche... P, S ou F.